



Réunion d'information publique du 16 septembre 2023 portant sur le projet éolien de la Vallée des Colins, situé sur les communes d'Egreville et Lorrez-le-Bocage-Préaux

Compte-rendu de réunion



Projet éolien
Est-du-Loing

Contexte et déroulé de la séance

La société Renner Energies développe un projet éolien sur les communes d'Egreville et Lorrez-le-Bocage-Préaux, nommé projet éolien de la Vallée des Colins. Après avoir analysé en 2019 le potentiel éolien dans le sud de la Seine-et-Marne, notre société a identifié la zone de projet sur ces deux communes. Les premiers pré-diagnostics ont amené Renner Energies à conclure en 2022 qu'un projet éolien pouvait techniquement s'étudier dans ce secteur. Ces études sont menées par des bureaux d'études indépendants afin d'analyser les différents enjeux écologiques, acoustiques et paysagères présents sur la zone du projet. En même temps, Renner Energies a lancé en septembre 2023 un processus d'information auprès des élus et des habitants du territoire.

C'est dans ce cadre que la réunion d'information publique présentant Renner Energies et le projet éolien de la Vallée des Colins s'est déroulée le samedi 16 septembre 2023 à 17h30 en salle polyvalente – Maison du Temps Libre – sur la commune de Paley.

En premier lieu, après accueil des participants à la réunion (une cinquantaine de personnes, élus et riverains), la société Renner Energies a débuté la présentation en rappelant :

- l'objectif de la réunion, à savoir présenter la société et le projet éolien de la Vallée des Colins ;
- son déroulé, composé d'un temps d'environ 25 minutes de présentation du projet à l'aide d'un support projeté sur grand écran, et un temps de questions/réponses d'une heure entre les participants à la réunion publique d'information et l'équipe projet Renner Energies ;
- Une présentation de l'équipe projet :
 - o Mme. Agathe ECOCHARD, Responsable Développement Eolien Nord-Est ;
 - o M. Damian KLEIN, Chef de projet ;
 - o M. Alban ROQUETON, Chef de projet ;
 - o M. Marc-Antoine JASSON, Responsable Affaires Publiques ;
 - o M. Julien DELATTRE, Chargé de développement territorial Nord-Est.

Pour accompagner l'équipe projet, et animer la présente réunion, Renner Energies a fait appel à M. Pierre LEFEVRE en qualité de consultant Prospective territoriale. M. LEFEVRE était en charge de recueillir les questions et de veiller à un bon déroulement de l'événement en veillant à un juste équilibre dans le temps de parole donné à tous.

En deuxième lieu, plusieurs supports et documents étaient mis à disposition du public dans l'entrée de la salle polyvalente, permettant de présenter la société Renner Energies et le projet à l'étude :

- Bulletin d'information présentant le projet éolien de la Vallée des Colins ;
- Flyers d'invitation avec le calendrier des événements d'information à venir ;
- Brochure de présentation de Renner Energies ;
- Carte de visite du chef de projet éolien de la Vallée des Colins.

Enfin, il convient de noter qu'une feuille d'émargement était à disposition du public – sur la base du volontariat - afin de recueillir les adresses mails des participants et de transmettre le

présent compte-rendu de réunion et répondre aux questions posées en fin de document. Cette feuille qui a disparu n'a pas pu être récupérée par notre société en fin d'événement, ne permettant pas d'envoyer le compte-rendu. Renner Energies déplore cet acte alors qu'elle souhaite mettre en œuvre une information en totale transparence avec la population du territoire.



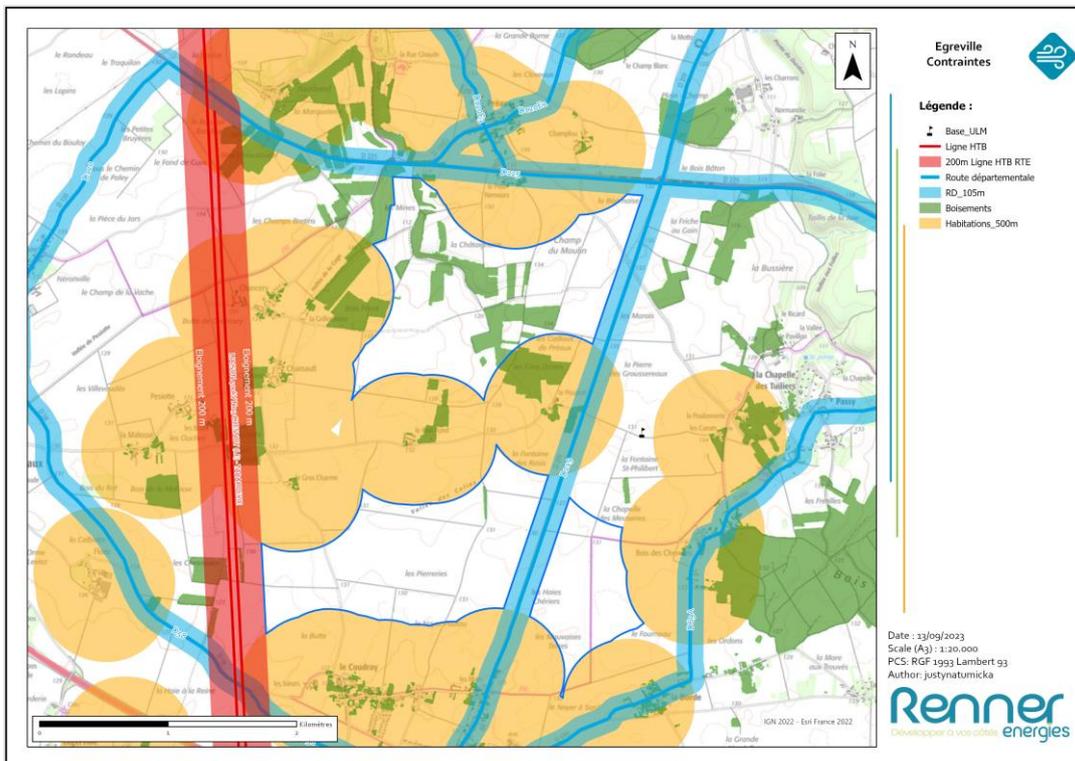
Présentation de la société et du changement de nom de Windvision France à Renner Energies France

La réunion a commencé par la présentation de la société Renner Energies, société spécialisée dans le développement de projets d'énergies renouvelables depuis plus de 20 ans, présente en Belgique, France et Espagne.

Il a été précisé les raisons pour lesquelles la dénomination sociale de l'entreprise est, depuis le 1^{er} juin 2023, Renner Energies France et non plus Windvision France. En effet, pour mieux refléter nos différentes activités, une nouvelle dénomination sociale était nécessaire (éolien, photovoltaïque, stockage batterie). Il a été expliqué que ce changement de nom n'était pas une acquisition de Windvision France par Renner Energies France, et que les statuts et la forme de la société sont inchangés. La mission et les activités de la société Renner Energies France restent les mêmes : contribuer à la production d'une énergie décarbonée et locale. Nos engagements envers nos partenaires locaux restent identiques.

Présentation de la zone d'étude du projet éolien de la Vallée des Colins

Après la présentation de l'entreprise Renner Energies, le projet éolien de la Vallée des Colins situé sur les communes d'Egreville et Lorrez-le-Bocage-Préaux a ensuite été expliqué. Suite à une analyse cartographique multicritères menée en 2019 sur l'ensemble du département de la Seine-et-Marne, il est ressorti que ressort principalement l'extrême sud du département, comme ne possédant pas de contraintes rédhibitoires empêchant l'installation d'éoliennes.



A un niveau plus local, plusieurs sensibilités ont été retenues par nos experts cartographes mais également à l'issue de préconsultations auprès des services de l'Etat et gestionnaires de réseaux (Armée, DGAC, SDIS, Opérateurs Télécom, Conseil Départemental...), permettant la définition de la zone d'étude ci-dessus. Les principaux enjeux analysés lors de la définition de la zone d'étude sont les suivants :

- Ligne haute et basse tension : *distance a minima d'une hauteur d'éolienne* ;
- Routes nationales, départementales : *distance a minima d'une hauteur de moyeu* ;
- Forêts, boisements ;
- Villes, villages, habitations et lieux-dits : *distance de 500 mètres conformément à la réglementation* ;
- Zones protégées, ZNIEFF 1 et 2, zone de protection écologique ;
- Monuments patrimoniaux, sites inscrits et classés ;
- Contraintes militaires et aéronautiques ;
- Plusieurs possibilités de raccordement.

Renner Energies a précisé **qu'actuellement le positionnement, la taille ainsi que le nombre d'éoliennes n'étaient pas figés et sont toujours en cours de réflexion**. Cependant, il a été précisé durant la réunion que la zone d'étude peut accueillir entre 5 et 6 éoliennes d'environ 180 à 200m de hauteur. Ces éoliennes correspondraient à une puissance totale d'environ 30 MW (selon le gabarit retenu) et une production annuelle d'environ 70 000 MWh.

Il a également été présenté le planning prévisionnel du projet éolien de la Vallée des Colins. Les études sont toujours en cours, amenant Renner Energies vers une conception du projet au titre d'une demande d'autorisation environnementale, ainsi qu'une phase de concertation en 2025, un dépôt du projet auprès de la préfecture en 2026 et une enquête publique prévue pour environ 2027.